



PREAVIS MUNICIPAL No 01-2016

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 29 février 2016

Objet : Réfection route de Bauvoz - Demande de crédit

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre de la réfection des routes et de la sécurité, la Municipalité souhaite rénover le tronçon de route entre la Rue des Sept Fontaines et le Chemin de Beauregard.

Dans le but d'élaborer un projet d'ensemble de rénovation, le Conseil a nommé une commission des routes qui a notamment étudié le présent projet.

Il a été reconnu que le revêtement de cette chaussée est dégradé et qu'une réfection doit être envisagée rapidement afin de pouvoir maintenir une partie du coffre existant.

Après analyse et diverses variantes proposées par le Bureau d'ingénieurs SABERT SA à Rolle, la commission des routes et la Municipalité ont choisi la variante suivante :

- Fraisage de la chaussée actuelle, concassage de fraisage et du coffre, stabilisation au ciment du coffre, pose du revêtement et pose d'un tapis.

SECURITE

S'agissant de la sécurité, la Municipalité rappelle que la rue n'est pas seulement une voie de circulation; son rôle n'est pas exclusivement réservé au trafic. Elle est un espace social, un espace à partager. Il faut pour cela la rendre moins dangereuse. La modération de la circulation est conseillée pour deux raisons essentielles, à savoir la sécurité de tous les usagers de la route et la qualité de vie des résidents par rapport aux nuisances.



C'est donc pour ces raisons que la Municipalité propose de reprendre le système mis en place sur la Rue du Martinet qui donne entière satisfaction, soit :

- Potelets et marquage de la bande piétonne et réduction du gabarit routier

Les frais de réfection et de sécurité ont été devisés comme suit :

Génie civil

1	Installation		Fr.	24'400.00
2	Travaux préliminaire		Fr.	33'828.50
3	Terrassement		Fr.	23'610.00
4	Canalisations		Fr.	2'900.00
5	Infrastructure		Fr.	8'750.00
6	Superstructure		Fr.	94'380.20
7	Régie		Fr.	6'972.50
8	Potelets		Fr.	6'000.00
9	Marquage		Fr.	3'000.00
	TOTAL HT		Fr.	203'841.20

Frais annexes

1	Frais administratifs et technique		Fr.	28'500.00
2	Géomètre		Fr.	4'000.00
3	Achat de terrain		Fr.	0.00
	TOTAL HT		Fr.	32'500.00

Récapitulation

1	Génie civil		Fr.	203'841.20
2	Frais annexes		Fr.	32'500.00
3	Divers et imprévus	~10%	Fr.	20'658.80
	TOTAL HT		Fr.	257'000.00
	TVA	8%	Fr.	20'560.00
	TOTAL TTC		Fr.	277'560.00



A ces travaux, la Municipalité propose qu'une provision de Fr. 30'000.- soit ajoutée en vue d'éventuels raccordements au gaz touchant les parcelles longeant le tronçon à rénover.

Ainsi donc c'est une demande de crédit d'un montant total de Fr. 307'600.-TTC (montant arrondi) qui est demandée. Afin de ne pas pénaliser les liquidités, la Municipalité suggère qu'un emprunt de même montant soit contracté auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché.

Ce crédit générerait les frais annuels suivants :

Intérêt annuel de la dette taux 1.5%	Fr. 3'845.-/an
Amortissement 30 ans	Fr. 10'255.-/an

Au vu des chiffres ci-dessus, il apparaît que les frais liés à ce nouvel emprunt seront supportables pour le ménage communal.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis municipal No 01-2016 ;
- Ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude du projet ;
- Ouï le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide :

- De l'autoriser à exécuter les travaux tels que présentés après mise à l'enquête.
- De l'autoriser à contracter un emprunt de Fr. 307'600.- (montant arrondi)- auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 2 février 2016.

Au nom de la Municipalité :


Sylvie Judas
Syndique


Lucy Thalmann
Secrétaire municipale



Annexe : Tracé de la réfection